

Les chiffres clés



	Au 30/04/13	Au 30/04/14	Evol°
DEFM catégorie A – 25 ans (Pôle emploi)	1 312	1 325	↗ 1%
JDI (MLVA)	1 688	1 724	↗ 2%

EMPLOI-FORMATION :

- La Région veut diminuer les ruptures de contrats d'apprentissage

Avec 10,7 % de ruptures de contrats d'apprentissage en 2013, la région des Pays de la Loire est bien placée au regard du taux national de 25 %. Mais, en répondant à un appel à projet de la DGEFP, la Région entend bien abaisser encore ce taux.



Pour la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), qui a retenu quatorze projets régionaux, l'objectif de cette expérimentation est « d'identifier les bonnes pratiques de lutte contre les ruptures ou de sécurisation des parcours ».

La convention relative aux actions d'accompagnement renforcé des apprentis et de leur maître d'apprentissage signée par le préfet de la région Pays de la Loire et par le président du Conseil régional des Pays de la Loire, donne le feu vert.

La Région des Pays de la Loire mène d'ores et déjà des actions en matière de lutte contre les ruptures de contrats d'apprentissage en lien avec les Centres de formation d'apprentis (CFA), comme, par exemple, le renforcement de l'accompagnement social et professionnel des apprentis et la mise en place d'un Fonds social apprenti régional.

Cet accompagnement renforcé concerne 300 apprentis

Cette expérimentation se déroulera pendant l'année scolaire 2014-2015, au sein de trois CFA présentant les taux de rupture les plus importants dans la région. Il s'agit du CFA de la Chambre de commerce et d'industrie de la Sarthe et du CFA de l'Éducation nationale en Vendée, pour le secteur de l'hôtellerie-restauration et, pour le secteur du bâtiment, 2e secteur concerné, du CFA Bâtiment et Travaux publics Loire-Atlantique. Elle concernerait 300 apprentis. Quatre axes sont privilégiés, en lien avec les causes les plus couramment identifiées de ruptures de contrats d'apprentissage : le renforcement du lien avec l'entreprise, l'accompagnement dans les apprentissages, l'accompagnement social et professionnel et le développement de l'estime de soi et des compétences comportementales.

Une expérimentation qui devra faire tâche d'huile

« Il s'agit d'abord d'amplifier les actions déjà mises en place, explique Aurélia Sauvageot-Guibert, Direction de l'apprentissage Région Pays de la Loire, puis de proposer des actions complémentaires. Le financement à hauteur de 150 000 euros permet de mettre en place des actions de formation pour les personnels des CFA, les apprentis et les maîtres d'apprentissage et aussi d'acquérir des outils complémentaires, des logiciels, par exemple. »

Un bilan sera fait à la fin de l'année scolaire 2014-2015 avec pour objectif le repérage des actions les plus utiles pour lutter contre les ruptures de contrat. Après leur repérage, il restera à faire en sorte qu'elles s'intègrent et rentrent progressivement dans le fonctionnement de chaque CFA.

- **Enquête sur l'insertion à 6 mois des contrats de professionnalisation et sur la qualité de l'alternance**
À la demande des partenaires sociaux, le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) a réalisé une enquête portant sur l'impact de l'insertion professionnelle suite à un contrat de professionnalisation et sur l'efficacité du parcours de l'alternance. L'insertion dans l'emploi s'avère assez élevée puisque sur 100 répondants 6 mois après la fin de leur contrat de professionnalisation : 59 sont en emploi, dont 68 % sont en CDI ; 19 sont en recherche d'emploi ; 17 sont à nouveau en formation ; 5 en situation "autre" dont 1 en création d'entreprise. Sur ceux qui sont en CDI, 63 % le sont dans la même entreprise que celle ayant initié leur contrat de professionnalisation. Même les bénéficiaires sans emploi 6 mois après la fin de la formation ont vécu des périodes d'emploi (pour 39 % d'emploi) et poursuivent leur projet professionnel (93 % en recherche active, et 78 % toujours dans la même spécialité). L'enquête met en évidence que plusieurs facteurs participent au succès du contrat : la validation de la qualification (réussite à l'examen) favorise l'insertion, de même que le niveau du diplôme ou du titre ; la spécialité de la formation influe significativement sur l'insertion. Les bénéficiaires notent que le principal intérêt du contrat de professionnalisation est l'acquisition d'une expérience professionnelle (62 %) pour trouver rapidement un emploi, devant l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue (48 %). Leur satisfaction est très élevée (90 %), même pour ceux sans emploi (80 %). Pour le FPSPP, cette enquête démontre l'importante contribution du contrat de professionnalisation aux politiques de l'emploi.
- **OPCALIA lance une plateforme destinée à faciliter la mise en relation entre entreprises, alternants et organismes de formation**
OPCALIA lance une plateforme destinée à faciliter la mise en relation entre entreprises, alternants et organismes de formation et à améliorer le suivi qualité des contrats en alternance. Le site www.moncontratpro.com permet ainsi aux jeunes, après une inscription gratuite, de créer leur CV avec une vidéo et trouver les offres d'alternance déposées par les entreprises. Celles-ci ont accès à tous les CV en ligne. Les organismes de formation peuvent partager les offres d'emploi à tous leurs élèves (par mail ou via les réseaux sociaux). AEF, 480575 (15 mai 2014)
- **La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat publie un guide employeur sur l'apprentissage**
Chaque année, les Chambres de métiers et de l'artisanat rédigent, enregistrent et assurent le suivi de près de 9 000 contrats d'apprentissage dans les Pays de la Loire. Fortes de cette expérience, elles mutualisent leurs compétences pour mettre à disposition une édition régionale du Guide de l'employeur, au fait des dernières évolutions réglementaires. À noter dans les dernières modifications, la réforme sur les travaux dangereux modifiant les procédures de demande de dérogation et la réforme des aides à l'apprentissage.
[Consulter le guide](#)

FORMATION :

- **Plusieurs Opcas inquiets pour le financement de la formation des emplois d'avenir en 2014**
En 2013, les Organismes paritaires collecteurs agréés (Opcas) ont dépensé en moyenne 73 % des sommes accordées par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) pour former les jeunes en emploi d'avenir (22 millions d'euros sur les 30 prévus). Les taux engagés sont très variables selon les Opcas (de 12 % pour l'Opcalm à 182 % pour le Fafih). Près des 2/3 de cette somme ont été utilisés par les deux organismes collecteurs interprofessionnels et par ceux qui représentent les employeurs associatifs. Fin 2013, 71 000 emplois d'avenir étaient en cours. À fin avril 2014, près de 9 jeunes en emploi d'avenir bénéficiaient d'au moins un engagement de formation de la part de leur employeurs. Pour 2014, seuls 20 millions d'euros sont prévus par le FPSPP. La demande de dotation supplémentaire faite par l'Opcas transports, l'Opcalm et le Fafih a été rejetée lors du dernier conseil d'administration. Cependant, la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) a décidé d'ajouter au fonds du FPSPP, 20 millions d'euros, financés au titre du Fonds social européen. AEF N°481390 (27 mai 2014)
- **Un premier bilan satisfaisant pour la politique de formation des Pays de la Loire axée sur les chômeurs les plus éloignés de l'emploi**
L'heure est au pré-bilan pour la Région des Pays de la Loire, qui depuis 2013 a axé son offre régionale de formation sur les publics les plus éloignés de l'emploi avec l'objectif d'obtenir une première qualification. Pendant cette première année 22 000 stagiaires (principalement des niveaux IV, V et infra V) ont bénéficié du programme, contre 26 000 sur la période précédente. 10 000 sont rémunérés, ce qui représente 25 % du budget qui est de 73,8 millions d'euros. Dès juillet 2015, une augmentation de 50 euros pour 7 500 d'entre eux, est envisagée afin de leur permettre de passer la barre des 300 euros de revenu mensuel. C'est fondamental car "la faiblesse des revenus est l'une des principales raisons de rupture de formation", explique Jean-Philippe Magnen, le vice-président en charge de ces dossiers. Par ailleurs, l'obligation de prescription des formations par les conseillers du Pôle emploi, d'une Mission locale ou d'un Cap emploi a été généralisée, alors qu'elle ne concernait qu'un quart des formations qualifiantes jusqu'en juillet 2013. Autre orientation fondamentale : la Région privilégie les parcours de formation en plusieurs étapes et débutant par un cursus de remobilisation ou de préparation d'un projet professionnel, pour favoriser l'accès de tous à une qualification. LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 2164 (30 avril 2014)
- **22 592 demandeurs d'emploi sont entrés en formation depuis le 1er janvier 2014 dans le cadre du plan de formations prioritaires pour l'emploi**
Lors de la réunion de mobilisation pour l'emploi du 5 mai 2014, le ministère du Travail a présenté ses derniers chiffres sur la formation professionnelle : 22 592 demandeurs d'emploi sont entrés en formation depuis le 1er janvier 2014 dans le cadre du plan de formations prioritaires pour l'emploi 2014 (qui prévoit l'entrée en formation de 100 000 chômeurs supplémentaires sur l'année). Quant au nombre total d'inscriptions en stages, il est de 27 581. Le ministère estime ce bilan "plutôt satisfaisant", notant la saisonnalité inhérente aux entrées en formation. L'atteinte de l'objectif fixé de 100 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en formation à la fin 2014 "suppose de ne pas rater la rentrée". AEF, 480253 (6 mai 2014)

POLITIQUE DE L'EMPLOI :

- **27 103 emplois d'avenir, 95 058 CUI-CAE et 17 850 CUI-CIE ont été prescrits depuis le début de l'année 2014**
Au 28 avril 2014, 27 103 emplois d'avenir, 95 058 CUI-CAE et 17 850 CUI-CIE ont été prescrits depuis le début de l'année, selon les chiffres présentés par le ministère du Travail lors de la réunion de mobilisation pour l'emploi du 5 mai 2014. Au 31 mars 2014, 22 786 demandes d'aides de contrat de génération ont été enregistrées par Pôle emploi, 20 accords de branches ont été signés, dont 18 étendus couvrant 5,18 millions de salariés, précise le ministère. Par ailleurs, le cabinet du ministre du Travail met en avant "une tendance à la diminution des inscriptions [à Pôle emploi] depuis le 1er trimestre 2013 : en glissement annuel, la situation au premier trimestre 2014 est meilleure que celle du premier trimestre 2013". La réunion du 5 mai 2014 a réuni le ministre du Travail et ses services, les partenaires sociaux et les représentants des Régions. L'objectif était de rassembler les principaux financeurs et décideurs de la politique de l'emploi, pour accélérer la montée en charge de certains dispositifs, en faire évoluer d'autres, ou encore définir un programme de négociations sociales avant la conférence sociale du mois de juillet 2014. *AEF, 480254 (6 mai 2014)*
- **Opcalia et l'Agefiph vise la mise en œuvre de 2 000 contrats de professionnalisation en deux ans en faveur des chômeurs et salariés handicapés**
Opcalia et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) ont signé, le 25 avril 2014, une nouvelle convention nationale dont l'objectif est "d'intensifier la sensibilisation des branches professionnelles, des secteurs professionnels et des entreprises à la thématique du handicap". Cette convention de deux ans renforce une collaboration engagée depuis 2007 et vise la mise en œuvre de 1 000 contrats de professionnalisation par an en faveur des salariés et demandeurs d'emploi en situation de handicap. Dans ce cadre, six études sectorielles seront mises en place permettant l'analyse des pratiques des branches et de leurs entreprises en matière de handicap. Par ailleurs, Opcalia assurera le déploiement des produits et bonnes pratiques vis-à-vis de l'insertion des publics concernés à travers son réseau de 33 référents handicap présents sur l'ensemble du territoire et 54 conseillers formation dédiés à cette thématique. *LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 2163 (29 avril 2014)*

MARCHE DU TRAVAIL :

- **Les recrutements envisagés par les entreprises ligériennes augmentent**
D'après l'enquête BMO 2014, le nombre de recrutements envisagés progresse pour la 4e année consécutive. 84 500 établissements ont été interrogés et 20 600 ont répondu.



20,7 % établissements envisagent de recruter en 2014, contre 19,2 % l'année précédente. Les recrutements potentiels passent de 98 400 en 2013 à 99 430 en 2014. 36 % de ces recrutements concernent les secteurs de la vente, du tourisme et des services. 22 % se trouvent dans l'agriculture et chez les manutentionnaires et ouvriers non qualifiés de l'emballage. 14 % dans les secteurs social et médico-social. Dans la construction, les besoins en main-d'œuvre reculent de 16 % et de 10 % dans l'industrie manufacturière.

Près de la moitié des intentions d'embauche concerne des emplois saisonniers

Parmi les différents pôles de recrutement, Nantes enregistre le plus grand nombre de projets (24 142). Viennent ensuite Angers (11 431), puis Les Sables-d'Olonne (4 734) et Saumur (4 620). Sur l'ensemble des projets de recrutement, près de la moitié concerne des projets saisonniers (45,7 % contre 45 % en 2013 et 43,1 % en 2012). Les employeurs ligériens envisagent une baisse des difficultés de recrutements : le pourcentage est en recul pour la 2e année de suite pour s'établir à 37,3 %, soit -6,4 %. Parmi les 10 métiers pour lesquels sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement, ce sont les métiers de cuisiniers (61 %) et d'aides à domicile et aides ménagères (48 %) qui arrivent en tête. Et parmi ceux pour lesquels sont signalées les plus faibles difficultés de recrutement, on retrouve d'abord les artistes (6,7 %) et les caissiers (7,9 %). *Source : Enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2014 Pays de la Loire, Pôle emploi, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, 46 p.*

[Consulter l'étude](#)

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE :

- **GDF Suez remporte le second appel d'offres pour la construction et l'exploitation de parcs éoliens en mer, au large d'Yeu et de Noirmoutier**
Le consortium mené par GDF Suez a remporté, le 7 mai 2014, le second appel d'offres pour la construction et l'exploitation de parcs éoliens en mer, dont celui au large des îles d'Yeu et Noirmoutier. GDF Suez, associé à EDP Renewables et Neoen Marine, prévoit l'installation de 62 éoliennes au large d'Yeu et de Noirmoutier. Au moment de présenter leur projet, les responsables du consortium avaient assuré que le parc éolien serait "source de tourisme" pour la Vendée. Deux projets sont déjà annoncés : la création d'une maison du tourisme autour de l'éolien à Noirmoutier et d'une maison des énergies du futur sur un site qui reste à déterminer. GDF Suez a promis 130 emplois directs en Vendée pour la maintenance, une fois que le parc sera construit. Des emplois sont également annoncés pendant la phase de construction du parc. Leur nombre est cependant difficilement chiffrable car tout dépendra du nombre d'entreprises du département qui seront en mesure de répondre aux appels d'offres lancés par GDF Suez. Le groupe a également annoncé, le 7 mai 2014, la création d'une société qui sera basée à Nantes, et intitulée "Les éoliennes en

mer de Vendée". Son objectif : renforcer l'ancrage et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes. *OUEST-FRANCE, s.n. (8 mai 2014)*



SITES WEB :

- WWW.ORIENTATION-PAYSDELALOIRE.FR

Un seul site régional d'information sur les métiers, les emplois et les formations, telle a été la commande portée par l'État et la Région auprès du GIP Carif-Oref. Orientation Pays de la Loire a vu le jour ce lundi 12 mai 2014, apportant sa contribution à l'expérimentation du service public régional de l'orientation (SPRO). Il est le résultat de la fusion des sites existants Meformer et Carif-Oref.

→ **TOUTE LA PROGRAMMATION REGION 2014-2015 EN LIGNE**

Avec le nouveau site, l'ensemble de la programmation 2014-2015 des formations professionnelles continues mises en œuvre par la Région des Pays de la Loire est en ligne !

→ **Nouveauté : la rubrique s'informer sur son territoire**

Un lieu d'information, un établissement, une entreprise ? Un événement, une porte ouverte ? Des réponses territoire par territoire dans la nouvelle rubrique

- www.epide.fr

L'EPIDE lance son nouveau site internet. Ce nouvel outil de communication plus moderne, plus fonctionnel et plus conforme aux nouveaux modes de communication digitaux devient la « carte d'affaires numérique » de notre établissement. Ainsi, le site a été développé en « responsive web design », il est donc consultable en version optimisée sur vos smartphones et tablettes. Notre site comprend dorénavant des espaces personnalisés permettant à chacun d'entre vous de trouver plus rapidement les informations dont il a besoin.

INFOS ENTREPRISES (source : CCI Vendée)



BOUIN

A Bouin, Navalu innove désormais avec l'amphibie. Un bateau amphibie a été mis à l'eau, cette semaine par la société Navalu basée dans le port du Bec. Fabriqué à partir d'éléments d'un pulvérisateur agricole, le bateau est un cas unique en France et peut s'élever à plus de deux mètres de hauteur. Après l'éolien, il s'agit peut-être pour l'entreprise de Bernard Minguet d'un nouveau domaine porteur. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 26/04/14 p.9*)

CHALLANS

Un local-relais pour se développer à l'international. La société Néo-Technologie vient de s'installer dans un local-relais du parc d'activités des Judices. La société, créée en 2008 à Vairé, a pour activités, l'ingénierie pluridisciplinaire, la production et l'assemblage de matériels électroniques notamment sur le marché du camping-car. Ses principales productions sont le système de détection de satellites, les tablettes tactiles GPS pour les clubs de golf et les systèmes de sécurité embarqués. L'entreprise compte huit salariés et a réalisé 900 000 euros de CA en 2012. Il devrait atteindre 1,5 ME en 2014 et 3 ME en 2016. L'international représente 25% de son activité et un projet de succursale en Arizona est envisagé. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 20/05/14 p.17*)

Espace technologie en croissance de 10% en 2013. La SSII attribue son développement au gain de nouveaux clients, en raison du développement des tablettes professionnelles et du datacenter ouvert en 2012. Elle a ouvert une agence à Nantes. Espace Technologie emploie aujourd'hui 48 salariés. (*Lettre API (La) 16/05/14 p.9*)

La Scierie de Challans change de mains. La PME familiale vient d'être reprise par Cédric Robert et Alexandre Huvet. Georges Lacarieu, actuel dirigeant, a prévu d'accompagner les repreneurs sur une période de 6 mois minimum. La scierie emploie 35 salariés et réalise un CA de 6,6 ME. (*Lettre API (La) 24/04/14 p.7*)

COEX

La PME ABCM réduit ses coûts grâce au groupement d'achats. Bénéficiaire des conditions des « grands comptes » sur le poste achats, c'est la promesse faite par Mercurial à ABCM, et à son PDG, Landry Maillet. L'entreprise de mécanique industrielle a été l'un des premiers adhérents du groupement d'achats Mercurial, une société basée à Nantes, qui revendique à ce jour 170 PME et ETI adhérentes. ABCM compte 80 salariés et affiche un chiffre CA de 11ME. (DAUVERGNE Géraldine, *Echos (Les)* 19/05/14)

L'EPINE

Aurélia Sorin, 23 ans, patron pêcheur. Elle a reçu deux trophées Avenir décernés par la CCI de la Vendée : le Trophée catégorie commerce et le Prix d'excellence, destinés à récompenser les meilleurs projets économiques à des jeunes Vendéens créateurs, repreneurs d'entreprises ou porteurs de projet. (*Courrier Vendéen (Le)* 22/05/14 p.38)

L'ILE-D'YEU

Trophée Avenir CCI : Stéphanie Sorlot récompensée pour son service de déménagement. Pour la 3e année consécutive, la CCI de la Vendée a organisé ses Trophées Avenir pour les jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprises. Stéphanie Sorlot, créatrice l'lyco Transports à l'île d'Yeu, a remporté le Trophée dans la catégorie Services aux entreprises. Elle propose le transport des marchandises des professionnels et des particuliers sur l'île. (*Courrier Vendéen (Le)* 22/05/14 p.35)

LES SABLES-D'OLONNE

Ocea : un Aquafisher 80 pour la baie de l'Aiguillon. Le site Ocea de la Rochelle a récemment livré un nouvel exemplaire de sa série Aquafischer 80 à une entreprise mytilicole vendéenne. Baptisé "Game", le navire permet de transporter 7 tonnes de coquillages en pontée. (*POIRIER Jean-Yves, Marin (Le)* 16/05/14)

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

France Turbot. Spécialisée dans l'alevinage et l'écloserie, la société France Turbot a été victime d'un incendie samedi à Noirmoutier-en-l'île : un bâtiment abritant du matériel de maintenance et le local des employés ont été touchés, mais pas l'élevage proprement dit ni les éclosiers. (*First Eco* 19/05/14 Voir aussi *Le Courrier Vendéen* 22/05/14 p.8)

C.C. DE L'ILE DE NOIRMOUTIER

Un partenariat renouvelé avec la CCI. La communauté de communes de Noirmoutier et la Chambre de commerce et d'industrie de la Vendée ont renouvelé, le 15 mai, la convention de partenariat qui les unit, pour une année supplémentaire. Les trois axes d'intervention restent les mêmes : observation économique du territoire, accompagnement des entreprises et animation du territoire en lien avec les associations de commerçants. (*Courrier Vendéen (Le)* 22/05/14 p.39)

OLONNE-SUR-MER

VenD1, une marque pour promouvoir un territoire. Nicolas Mairand vient de créer le concept VenD1 pour promouvoir sa Vendée natale. Des cartes postales sont disponibles dans une trentaine de maisons de la presse du département. D'autres produits : autocollants, tee-shirts, tabliers, tasses, sacs et autres objets, seront distribués dans 70 boutiques de souvenirs, 20 offices de tourisme et une centaine de campings. www.vend1.fr (GAUTIER Jean-Philippe, *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon* 19/05/14 p.8 Voir aussi *Le Journal du Pays Yonnais* 22/05/14 p.3)

Jungl' nouvel outil du net. 100% olonnais, Jungl' est un nouveau moteur de recherche créé par François Chaillou, Rémy Bricaud et Tony Mainguenaud, lauréats du Prix Vendée Entreprendre. Il sera disponible dès septembre. www.jungl.com (*Journal de la Vendée (Le)* 05/2014 p.2)

C.C. OCEAN MARAIS DE MONTS

Récupération du mobilier professionnel : collecter pour donner une deuxième vie au mobilier. La communauté de communes Océan Marais de Monts lance une collecte de mobilier professionnel, destiné à la filière Valdelia (Valorisation des déchets liés à l'ameublement) créée en 2013. Cette société regroupant 13 entreprises, adhérentes à l'Unifa, organise la collecte, le tri et le recyclage des meubles des collectivités, professionnels (chr,...). (*Courrier Vendéen (Le)* 15/05/14 p.31)



COMMUNICATION/INFORMATION/TIC

Vendée RS crée une académie digitale. Des experts en communication numérique interviendront lors d'un séminaire et de plusieurs master-class programmés dans les semaines à venir. Objectif : améliorer les outils de communication digitale et surtout, les partager avec le plus grand nombre. Premier rendez-vous le vendredi 27 juin aux Atlantes aux Sables d'Olonne. www.academiedigitalevendee.fr (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 02/05/14 p.9*)

GESTION/FINANCES

Le Grand Trophée remis à une "pêcheuse". Jeudi à la CCI de la Vendée, les Trophées Avenir ont été remis à huit jeunes entrepreneurs. Les lauréats ont reçu chacun une dotation de 2 500 euros, celle du Grand Trophée, le double. Les lauréats par catégorie. Agriculture : Marie Schwab, Gaec Ursule à Chantonay. Artisanat : Marc et Manuela Raballand, le Comptoir du Zinc à Noirmoutier. Commerce : Agnès et Frédéric Duvet, au Cours des Halles à Saint Laurent sur Sèvre. Service Entreprise : Stéphanie Sorlot, Ilyco Transport à L'île d'Yeu. Services aux particuliers : Kevin Deniau, Lovely Meal au Château d'Olonne. Production industrielle : Laurent Billaud et Laurent Brossard, B2 Process à la Chaize le Vicomte. Jeunes : Thomas Coutand et Maxime Robin, étudiants à l'EGC. Aurélie Sorin, marin-pêcheur à L'île d'Yeu, a reçu le Grand Trophée. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 03/05/14 p.11*)

INDUSTRIE/INNOVATION

Les aménageurs d'espace sous le même toit. La PRI Solfi 2A (Solution finition et industrialisation agencement et aménagement de l'habitat), portée par l'Association pour la formation professionnelle des industries de l'ameublement, vient d'obtenir le soutien de fonds européens, soit près de 400 000 euros, pour réaliser ses objectifs. La plateforme a réaménagé les locaux de son centre de formation, situé à Saint Hilaire de Loulay. Gérés par les Régions, les fonds européens (FEDER, FSE, Fonds européen agricole, Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) représenteront une enveloppe de 950 ME, pour la période 2014-2020. L'accent est mis sur la recherche et l'innovation, les technologies de l'information, la compétitivité des PME et le soutien à la transition énergétique. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 21/03/14 p.6*)

Ici, depuis cins ans, se fabrique l'usine du futur. A Bouguenais, le Centre technique des industries mécaniques Cetim fait le lien entre chercheurs et industriels sur le Technocampus. On y teste des procédés limitant les temps de fabrication et la masse des pièces. Le Cetim travaille avec des équipementiers et outilleurs et des PME innovantes. Avec Europe Technologies, il a créé Etim, une start-up pour réaliser des essais de suivi de production pour les sous-traitants d'Airbus. Un autre projet d'ampleur est dans les cartons : l'hydraulique. (*BALLU Thierry, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 23/05/14 p.7*)

La menuiserie aluminium, symbole de la résistance industrielle des Pays de la Loire. La région concentre un tiers de la production de fenêtres françaises, tous matériaux confondus. En Vendée, le groupe Liebot est numéro un français de la fenêtre alu. La région abrite également les grands spécialistes des vérandas dont Rideau, Akena, Renoval ou Concept Alu. De son côté, Bugal fabrique des portails, des portes d'entrée, des panneaux solaires, des garde-corps. Sans oublier les chaînes de montage pour l'industrie qui complètent cette filière où travaillent également des leaders dans le thermolaquage (Thermolaquage de Vendée, Coloralu), c'est-à-dire le traitement et la coloration des profilés. En dépit d'un marché de l'immobilier en baisse, la profession estime que le secteur de la menuiserie aluminium se porte bien et gagne des parts de marché. L'enjeu pour le secteur est également de s'imposer dans le marché de la rénovation. Elle salue aussi l'installation simultanée de deux industriels espagnols de l'extrusion dans la région : Extrusiones de Toledo et Cortizo. (*GUIMARD Emmanuel, Echos (Les) 13/05/14*)

Les extrudeurs espagnols arrivent en force, attirés par le made in France. Deux entreprises familiales espagnoles, Extrusiones de Toledo et Cortizo, créant au total 130 emplois, viennent défier en France les groupes Sapa et AFE. A Chemillé, dans le Maine-et-Loire, Cortizo a engagé la construction d'une usine de 21.700 mètres carrés, qui devrait être opérationnelle fin 2014 ou début 2015. Pour 20 ME, le groupe installe ici une capacité de 12.000 tonnes de profilés en plus des 5 usines dont dispose déjà ce groupe familial en phase d'internationalisation. Via sa filiale Extol France, Extrusiones de Toledo vient d'ouvrir une usine de 7.000 mètres carrés à Nantes, d'un coût de 12 millions d'euros. La production vient de démarrer. Créé en 1997, par deux entrepreneurs indépendants, Extrusiones de Toledo emploie 180 personnes en Espagne et réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, dont la moitié en France. L'entreprise, en croissance constante (48 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013), a fait du marché français l'une de ses priorités. (*GUIMARD Emmanuel, Echos (Les) 13/05/14*)

Une aide supplémentaire à la filière auto. Rencontrer les PME du secteur automobile* pour les informer sur les dispositifs de la Région, détecter les PME en difficulté, les aider à diversifier leur activité ou à la transformer, c'est le but du "plan auto 2014" financé par la Région à hauteur de plus de 300 000 euros. La filière automobile des Pays de la Loire compte 35 000 salariés, dans 400 entreprises réparties majoritairement en Sarthe (34%), Mayenne (21% et Maine-et-Loire (16%). Contacts : CCI Pays de la Loire (02 43 21 00 00) ou Institut de l'automobile du Mans (02 53 04 85 30). (* PME qui travaillent dans l'automobile pour au moins 20% de leur CA). (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 30/04/14 p.6*)

RELATIONS INTERNATIONALES

Les Pays de la Loire plantent leurs atouts en Chine. Seul représentant de la France à l'exposition internationale de l'horticulture de Qingdao, l'espace régional entend bien être la vitrine de ses entreprises, et revendiquer le savoir faire des 370 entreprises et laboratoires regroupés au sein du pôle de compétitivité Végépolys. (*GUILLEMOIS Camille, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 03/05/14 p.6*)

TRAVAIL/EMPLOI/FORMATION

Handicap mental : le travail pour s'intégrer. A Nantes, du 22 au 24 mai, le congrès de l'Unapei, qui soutient les intérêts des personnes handicapées mentales, se penche sur le travail et la formation. En Vendée, Ponroy Santé accueille ces salariés. L'entreprise a signé une convention avec l'Esat de la Guyonnière depuis 2004. (*GRANDET Magali, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 19/05/14 p.7*)

Emploi et handicap : "On observe une vraie mobilisation des entreprises". Le GIRPEH, groupement interprofessionnel de promotion de l'emploi et du handicap des Pays-de-la-Loire, fête ses 30 ans. Avec ses 45 salariés, le GIRPEH a accompagné 4 600 demandeurs d'emploi handicapés, et 1 084 entreprises, en 2013. Sur les 4 600 demandeurs d'emploi handicapés, un quart a bénéficié d'un placement de plus de trois mois, et un quart d'un parcours de formation. Par ailleurs, 40 entreprises ont été formées à l'obligation légale d'emploi des TH. Enfin, 3 500 jeunes ont bénéficié de l'outil pédagogique "Plus avenir". Ce service, financé par la taxe d'apprentissage, a pour but d'accompagner les jeunes à construire leurs projets professionnels via un site internet et permet de réaliser des opérations de rapprochement entreprise/établissement. (Aef.info 22/05/14)

Une formation pratique pour élèves "décrocheurs". Les Etablières ont mis en place une session de formation réservée aux jeunes ayant quitté le système scolaire avant l'obtention d'un diplôme, en partenariat avec ERDF. Ce concept d'école-entreprise, installée à Saint Hilaire des Loges, est une première dans le Grand Ouest. L'initiative permet, avec d'autres partenaires (collectivités et entreprises), de proposer aux jeunes une formation gratuite. Les apprentis font de la sous-traitance pour ERDF en élaguant et coupant des arbres qui gênent les réseaux électriques dans certaines communes du Sud Vendée. (*CAPELLE Sophie, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 06/05/14 p.6*)

ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

WPD Offshore conteste le résultat du 2e appel d'offres éolien pour la Vendée. Le groupe allemand WPD Offshore, partenaire du consortium porté par EDF Énergies nouvelles, conteste l'attribution du parc éolien offshore des îles d'Yeu et Noirmoutier au consortium rival mené par GDF Suez. Il a annoncé le vendredi 16 mai le dépôt d'un référé devant le tribunal administratif. (*Newsletter Le Marin 17/05/14*)

Eolien en mer : les conséquences pour la Vendée. Le consortium mené par GDF Suez a remporté le second appel d'offres pour la construction et l'exploitation de parcs éoliens en mer. 62 éoliennes de 8 mégawatts chacune tourneront en 2021 au large de la Vendée. GDF Suez a promis 130 emplois directs pour la maintenance, une fois le parc construit. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 08/05/14 p.7 Voir aussi Le Courrier Vendéen 15/05/14 p.2, Les Sables Vendée Journal 15/05/14 p.10*)